



ASSOCIATION  
DÉPARTEMENTALE  
DU DOUBS  
DE SAUVEGARDE  
DE L'ENFANT À L'ADULTE

## Rapport moral du Président portant sur l'année 2010

Les statuts sont notre règle commune pour mener à bien ensemble notre projet associatif. Si nous avons modifié – aux fins de clarification – la composition des membres institutionnels et adhérents, nous n'avons pas modifié l'objet.

Le rapport moral du président, lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle, consiste en fait à répondre à une unique et simple question :

Avons-nous, lors de l'année écoulée, fait ce pour quoi nous disons que nous sommes faits ?

En clair avons-nous été une association capable, sur le territoire qui est le nôtre, de répondre aux besoins de l'action sociale ?

Avons-nous agi au bénéfice des enfants, adolescents, jeunes majeurs, personnes ou familles en difficultés ?

Avons-nous prévenu, dépisté, inséré, éduqué, accompagné ?

Vous avez reconnu l'article 2 de nos statuts.

Au nom du conseil d'administration, je le dis d'autant plus aisément que ce n'est pas nous qui l'avons fait au jour le jour : la réponse est oui. Oui, en 2010 les 530 salariés de l'Addsea, ont - grâce au financement public de l'Etat, du Conseil général du Doubs et d'autres collectivités territoriales - agi professionnellement et quotidiennement au bénéfice d'environ 6000 personnes.

Cela est su et reconnu et je pourrais m'arrêter là.

Mais il me faut néanmoins illustrer et étayer cette affirmation, et, puisque toute organisation humaine est perfectible, nous persuader qu'on peut faire mieux encore.

Le travail a été accompli par les salariés, qu'ils en soient remerciés ; le travail a été fait grâce à l'argent public, que les responsables en soient remerciés et, au-delà des responsables, que soit remerciée la solidarité territoriale et nationale qui par nous est en action.

Souvent le travail est difficile. Parfois il est dangereux. Je veux donc rendre ici hommage à quelques personnes qui ont subi des agressions violentes et des injures intolérables dans l'exercice de leur profession. Je pense surtout à un éducateur du Centre éducatif renforcé de Mignovillard et aux correspondants de nuit de Besançon. Nos pensées vont aussi vers des jeunes suivis par nos services qui sont brutalement décédés, par accident ou par choix.

Au-delà de ces points essentiels, sachant que 2010 a été la première année de plein exercice pour le conseil d'administration élu à la fin du mois de mai 2009, je soulignerai quelques priorités et je récapitulerai à grands traits la vie des instances associatives.

## **1 Les priorités :**

- S'immerger dans un édifice complexe et très varié.
- Prendre conscience de la diversité des pôles, établissements et services.
- Prendre conscience du poids de l'histoire.
- Ecouter les salariés, ceux qu'on entend et les autres.

En période de crise financière aller à l'essentiel et consolider l'existant.

- Veiller à garantir les grands équilibres financiers d'une association qui pèse 25 millions d'euros et s'assurer que l'argent public est utilisé pour accompagner et aider les publics les plus en difficulté.
- Anticiper les évolutions et veiller à l'adaptation de nos dispositifs.
- Savoir être employeur et occuper cette fonction dans toutes ses dimensions, avec notamment l'obsession du maintien de l'emploi et d'un dialogue social de qualité.
- Etre à l'écoute des besoins sociaux et en phase avec la commande publique. Tisser et entretenir des liens de confiance, de dialogue franc et exigeant.
- Innover car les transformations de la société sont extrêmement rapides. Innover, d'autant plus que les ressources sont plus rares et donc plus difficiles à obtenir.

## **2 Le fonctionnement des instances associatives en 2010**

Cela suppose de donner quelques chiffres.

En matière de réunions institutionnelles dans lesquelles s'impliquent des administrateurs :

- 10 conseils d'administrations d'une durée de 3 à 4 heures chacun
- 6 réunions de Bureau de même durée
- 4 journées complètes sur le projet associatif présenté et approuvé à l'assemblée générale de l'an dernier
- 8 réunions des commissions travaillant sur les finances, les statuts, les fichiers d'adhérents.

Beaucoup de rencontres et réunions techniques ont également eu lieu :

- Les quatre Sauvegarde de Franche-Comté, par la voix de leur présidente et présidents, directrice et directeurs se sont réunies en 2010 pour envisager la constitution d'un groupement de coopération sociale. En 2011, le groupement est constitué.  
Il ne s'agit pas d'un regroupement, mais d'afficher une volonté commune de partager, mutualiser et échanger sur nos projets à partir de valeurs et missions souvent communes sur le territoire de Franche-Comté.
- 2 fois par semaine le président rencontre la direction générale et l'équipe du siège
- chaque jour la conversation se poursuit au téléphone ou par courriel avec la direction ou entre administrateurs
- 22 rencontres ont eu lieu avec les personnels et établissements, sans compter les rencontres spontanées au fil des jours
- 8 rencontres avec les directeurs
- 10 rencontres avec des partenaires divers (associations, CCAS, Sauvegardes de Franche-Comté, Uriopss...)
- 21 rencontres avec les financeurs, les services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Et puis il y a toute l'activité et les finances qui permettent de la mener ; ce sera l'objet des autres rapports, celui du trésorier et celui du directeur général.

Je conclus en exprimant trois souhaits :

- que les bénéficiaires de nos actions puissent un jour prochain se passer de nous,
- qu'en attendant les professionnels et les membres de notre association placent ces personnes au cœur de leurs préoccupations,
- que des adhérents motivés viennent rejoindre et amplifier l'action des administrateurs.

Hubert Moreau  
Président de l'Addsea  
16 juin 2011